

FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

Vol au centre-ville d'un véhicule



Photo: Adjai Ntoutoume

L'automobile qui reste introuvable jusqu'à ce jour.

Adjai NTOUTOUME
Libreville/Gabon

La scène ubuesque vécue dernièrement à Batavéa, dans le 4^e arrondissement de Libreville, avait de quoi le rendre fou. En effet, Marcel Nkoghe Mbah, un agent retraité de l'Office de chemin de fer transgabonais (Oetra), a été victime du vol de son véhicule de marque Mazda immatriculé BT-687-AA de type 4X4 double cabine sur la

voie menant à Saint-Germain. La victime s'est ensuite rendu à la banque UBA située non loin de l'immeuble "Rénovation" pour envoyer de l'argent à son fils étudiant au Ghana. Mais grande a été sa surprise de constater à son retour que son véhicule qu'il pensait avoir pourtant sécurisé en le verrouillant a disparu. Immédiatement, M. Nkoghe Mbah est allé porter plainte contre X pour vol de véhicule à la PJ et à la DGR.

Le clin d'œil de *lybek*



Tchibanga : un corps sans vie dans les eaux de la Nyanga

BAAK
Tchibanga/Gabon

Le corps sans vie d'un individu dont l'identité n'a pas encore été établie a dernièrement été découvert en amont de la Nyanga, le principal cours d'eau de la province éponyme. Plus précisément dans le département de Mongo. Plusieurs questions taraudent les esprits dans cette localité et ses environs, puisque des impacts de balles sont visibles sur le corps de l'individu.

Le jour des faits, vers 16 h 45, des pêcheurs remontant le fleuve à destination de Nzinga dans la Doutsila, approximativement à 6 km de Rinanza-la aperçoivent au loin ce qui semble être une forme humaine. En s'approchant plus près, ils découvrent effectivement le cadavre d'un être humain. Sans tarder, ils alertent la brigade de gendarmerie locale dont les éléments arrivent sur les lieux, flanqués du responsable du centre médical pour le constat. Il ressort effectivement du corps sans vie d'un homme de sexe masculin de petite taille, dont l'âge varie entre 35 et 40 ans. Selon l'expertise, sa mort remonterait à près d'une semaine. Le corps était entièrement nu, avec ses parties génitales intactes. Sauf que des traces de balles étaient perceptibles au niveau de la fesse gauche et du crâne.

Compte tenu de l'état de décomposition avancée du cadavre, le staff commis pour le constat n'a pas eu d'autre choix que celui de procéder à l'inhumation de l'infortuné séance tenante sur le lieu du drame. Autrement dit là où il a été repêché par les pêcheurs. Des interrogations demeurent toutefois sur l'origine et l'identité du défunt, qui ne serait ni de Mongo, ni de la Doutsila. Des localités situées en amont et en aval du fleuve Nyanga, au sein

desquelles aucune disparition n'aurait d'ailleurs été signalée ces derniers temps.

Toute chose qui laisse penser qu'il pourrait s'agir d'un ressortissant du Congo (Brazzaville), originaire d'une des bourgades du district frontalier de Nyanga-Pont, traversé par le fleuve éponyme. Aussi, pense-t-on, les courants très forts de ce cours d'eau à cet endroit, auraient pu entraîner le corps jusqu'au Gabon. On attend les conclusions de l'enquête en cours.



Photo: Mihindou-Mihindou/L'Union

Un pan du cours d'eau sur lequel flottait la dépouille.

Kango : un dealer interpellé au barrage de la gendarmerie

AEE
Libreville/Gabon

Poupi Mandambo Mosot, Gabonais, 25 ans, a été interpellé par les gendarmes de la brigade de circulation routière de Kango alors qu'il transportait un stock de chanvre indien. En effet, le jeune homme, qui revenait de Libreville, avait plusieurs ballots de ce stupéfiant dans un sac. Il dit s'être approvisionné à l'université Omar-Bongo (UOB), auprès d'un étudiant.

Selon les aveux du dealer présumé, il n'est pas à sa première transaction avec le fournisseur en question. " Lorsque je vais à Libreville, je me dirige directement au bahut, où je me procure du cannabis auprès d'un de mes fournisseurs, un étudiant. Là-bas, les transactions sont sécurisées. Il y a donc moins de risque d'être pris par la police ", explique-t-il. Après s'être ravitaillé, Poupi a pris son sac, embarquant ensuite dans un véhicule à destination de Kango, dans le but d'écouler son stock



Photo: Abel Eyeghe

Une vue des bottes de chanvre saisies par les gendarmes de Kango.

en détail. Mais manque de pot, arrivé au barrage de la brigade routière, lors du contrôle des passagers, les gendarmes ont flairé facilement la présence de la drogue.

Le dealer a aussitôt pris la poudre d'escampette en direction d'une forêt. Sa cavale a été de courte durée, car les pandores lancés à ses trousses l'ont neutralisé.